



Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France

Service prévention des risques et des nuisances
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 29/07/2019

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Philippe VERJUS (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 09

Courriel : driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France
PJ : Bulletin du 15 juillet au 28 juillet 2019

Référence : Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEE a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEE est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEE consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacun des 28 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée VCN3 aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur la Banque Hydro. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

Pour chaque station de suivi, 4 niveaux de seuils ont été définis :

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;



Certificat N° A 1607

Champ de certification disponible sur :
www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEE a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

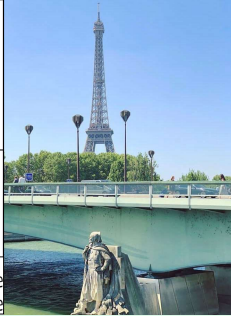
Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEE : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 15 juillet au 28 juillet 2019

N°3

édité le 29/07/2019

Synthèse

La région Île-de-France connaît une période particulièrement sèche depuis la mi-juin avec la succession de deux épisodes de canicule importants en moins d'un mois. Tous les débits des rivières sont donc globalement à la baisse. De très nombreuses stations sont en vigilance, alerte ou alerte renforcée malgré le soutien d'étiage des grandes rivières par les lacs-réservoirs et les orages du 26 et 27 juillet. La situation va perdurer et aura tendance à s'aggraver pour les petits cours d'eau. En effet, les prévisions météorologiques pour les prochains jours envisagent un temps sec et bien que les orages aient fait remonter très temporairement les débits, ceux-ci ont retrouvé des niveaux bas rapidement.

Grandes rivières

Les débits des grandes rivières sont assez stables voire en légère baisse depuis la mi-juin et certaines stations passent sous le seuil de vigilance comme l'Yonne à Pont-sur-Yonne et la Seine à Vernon. La Marne a bénéficié du soutien d'étiage par le lac-réservoir Marne (Lac du Der-Chantecoq) mais les débits sont repartis à la baisse, restant toutefois au-dessus du seuil de vigilance avec un léger répit suite aux orages de vendredi et samedi derniers. Pas d'amélioration prévue dans les prochains jours étant donnée la météo sèche annoncée.

Sur 7 stations, on compte :

- 4 stations en vigilance : Creil sur l'Oise, Pont-sur-Yonne sur l'Yonne, Alfortville et Vernon sur la Seine.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Petites rivières

La sécheresse que connaît la région depuis plus d'un mois a entraîné une diminution rapide et importante des débits de la majorité des rivières. Les orages parfois forts de la fin de semaine dernière n'auront eu que peu d'impacts car la majorité des petites rivières ont déjà presque retrouvé leurs faibles débits, à l'exception du Loing où les débits à Episy sont remontés et mettent plus de temps à redescendre. Plusieurs rivières passent sous le seuil d'alerte renforcée comme l'Orvanne à Diant [lavoir de Cornoy], la Vanne à Pont-sur-Vanne ou encore l'Ysieux à Viarmes [Moulin de Bertinval].

Sur 21 stations, on compte :

- 5 stations en vigilance : Ballancourt sur l'Essonne, Episy (Lunain) sur le Lunain, Aulnay-sur-Mauldre [Centre] sur la Mauldre, Nesle-la-Vallée sur le Sausseron, Congis [Gué à Tresme] sur la Théroouanne.
- 6 stations en alerte : Pommeuse sur le Grand Morin, Episy (Loing) sur le Loing, Morsang-sur-Orge sur l'Orge, Montmirail sur le Petit Morin, Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la Rémarde et Blandy-les-Tours sur le Ru d'Ancoeur.
- 4 stations en alerte renforcée : Diant [Lavoir de Cornoy] sur l'Orvanne, Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon, Pont-sur-Vanne sur la Vanne et Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.
- 0 station en crise.

Situation des nappes

Tous les indicateurs piézométriques sont au-dessus de la normale, à part Buhy où les niveaux sont sur le seuil de vigilance.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 1 piézomètre en vigilance : Buhy (nappe de la craie du Vexin Français).
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

Prochain bulletin d'étiage le 13 août 2019

Flashcode du bulletin



SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Situation des nappes	p.7
Etat des piézomètres.....	p.7
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.7
Evolution des piézomètres	p.8

Situation des rivières

Carte de suivi de l'étiage Situation du 29/07/2019



Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

Débit des rivières

Tableau des débits

	Station	Seuils (m³/s)				VCN3 (m³/s)	Situation 15/07	Situation 29/07	Indice de confiance
		V	A	AR	C				
Grandes rivières :									
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	36 le 26/07/2019			
Oise	Creil	32	25	20	17	31 le 21/07/2019	Vigilance	Vigilance	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	59 le 26/07/2019			
Seine	Alfortville	64	48	41	36	63 le 15/07/2019	Vigilance	Vigilance	
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	91 le 26/07/2019			
Seine	Vernon	170	131	113	100	143 le 26/07/2019	Vigilance	Vigilance	
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	19 le 27/07/2019	Vigilance	Vigilance	
Petites rivières :									
Avre	Acon (*)	1.20	1.00	0.76	0.65	1.47 le 27/07/2019			
Essonne	Boulancourt (**)	0.32	0.32	0.20	0.20	0.53 le 28/07/2019			
Essonne	Ballancourt	5.5	4.4	3.9	3.5	5.3 le 28/07/2019	Vigilance	Vigilance	
Grand Morin	Pommeuse	2.4	2.1	1.9	1.7	2.0 le 25/07/2019	Alerte	Alerte	■
Loing	Episy (Loing)	5.3	3.6	3.0	2.6	3.6 le 21/07/2019		Alerte	■
Lunain	Episy (Lunain)	0.36	0.21	0.17	0.13	0.24 le 26/07/2019	Vigilance	Vigilance	
Mauldre	Beynes	0.43	0.36	0.31	0.27	0.45 le 18/07/2019			
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1.10	0.90	0.78	0.71	0.98 le 25/07/2019	Vigilance	Vigilance	
Orge	Morsang-sur-Orge	1.6	1.4	1.2	1.0	1.4 le 15/07/2019	Alerte	Alerte	■
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0.27	0.23	0.18	0.15	0.17 le 26/07/2019		Alerte renforcée	■
Petit Morin	Montmirail	0.57	0.49	0.42	0.36	0.44 le 28/07/2019	Vigilance	Alerte	■
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0.25	0.19	0.17	0.15	0.19 le 25/07/2019	Vigilance	Alerte	■
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0.037	0.021	0.015	0.012	0.014 le 25/07/2019	Alerte renforcée	Alerte renforcée	■
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours	0.011	0.011	0.005	0.005	0.006 le 26/07/2019	Alerte	Alerte	■
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0.33	0.27	0.24	0.22	0.33 le 25/07/2019		Vigilance	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0.35	0.26	0.23	0.20	0.31 le 26/07/2019	Vigilance	Vigilance	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4.00	3.00	2.40	2.00	2.20 le 26/07/2019	Alerte	Alerte renforcée	■
Voulzie	Jutigny	1.00	0.65	0.48	0.32	1.51 le 25/07/2019			
Yerres	Courtomer [Paradis]	0.034	0.034	0.010	0.010	0.086 le 24/07/2019			
Ysieux	Viaumes [Moulin de Bertinval]	0.100	0.082	0.070	0.060	0.067 le 25/07/2019	Alerte	Alerte renforcée	■
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0.42	0.31	0.26	0.22	0.43 le 25/07/2019			
Stations non réglementaires (***) :									
Orge	Saint-Chéron [St-Evrout]	0.16	0.13	0.12	0.11	0.13 le 26/07/2019	Alerte	Alerte	■
Petit Morin	Jouarre [Vanry]	0.99	0.76	0.66	0.59	0.94 le 26/07/2019	Vigilance	Vigilance	

- (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

VCN3 débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine
 V seuil de vigilance
 A seuil d'alerte
 AR seuil d'alerte renforcée
 CR seuil de crise

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

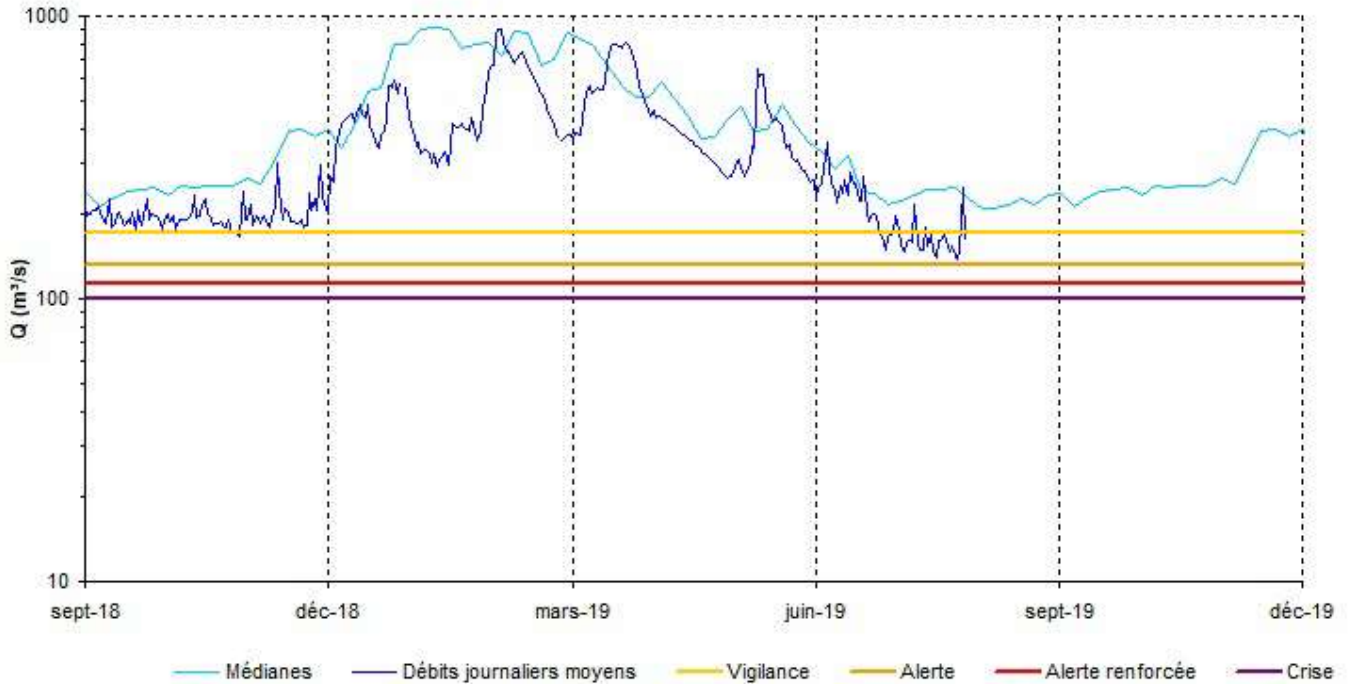
- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de criticité d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.),
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur la Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr> et via le logiciel HYDRO2.

Evolution des débits journaliers depuis septembre 2017 pour quelques stations représentatives

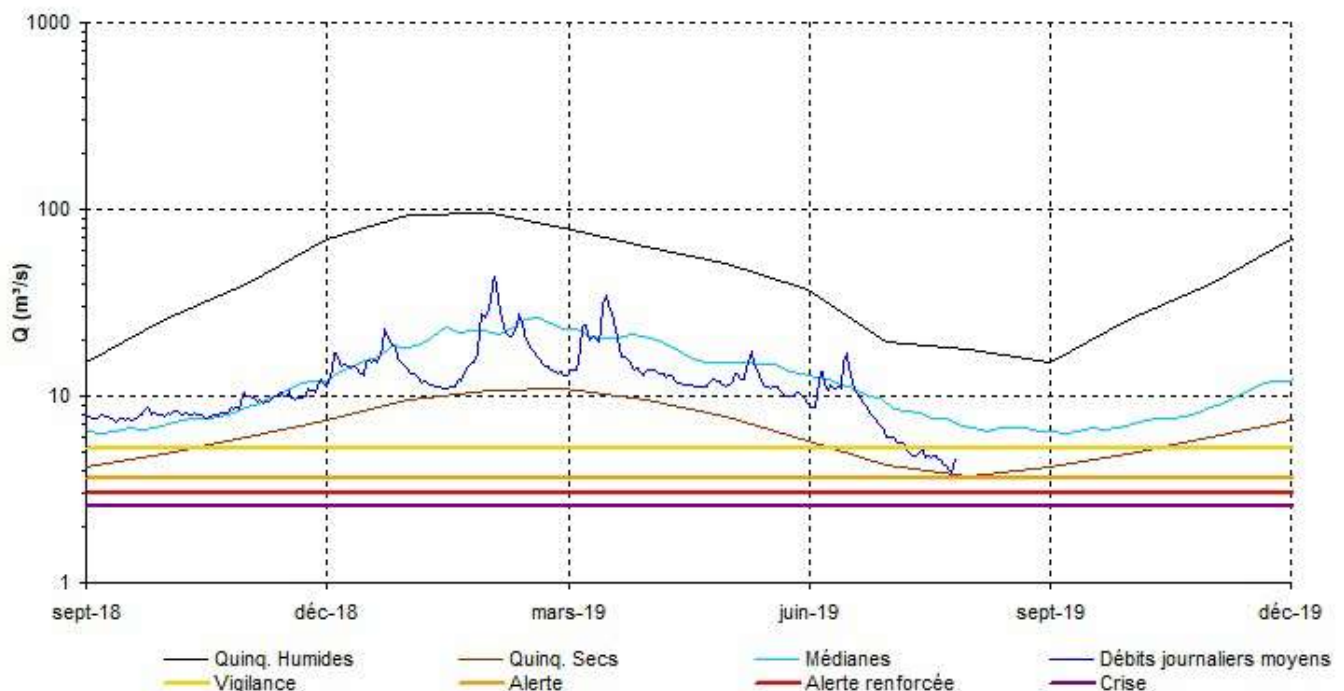
La Seine à Vernon

Les débits de la Seine à Vernon sont de manière générale en baisse depuis le mois de juin, s'approchant du seuil d'alerte. Les orages du 26 et 27 juillet auront fait passer que très temporairement les débits au dessus du seuil de vigilance. Les prévisions météorologiques étant plutôt sèches pour les jours à venir, la tendance à la baisse se poursuivra.



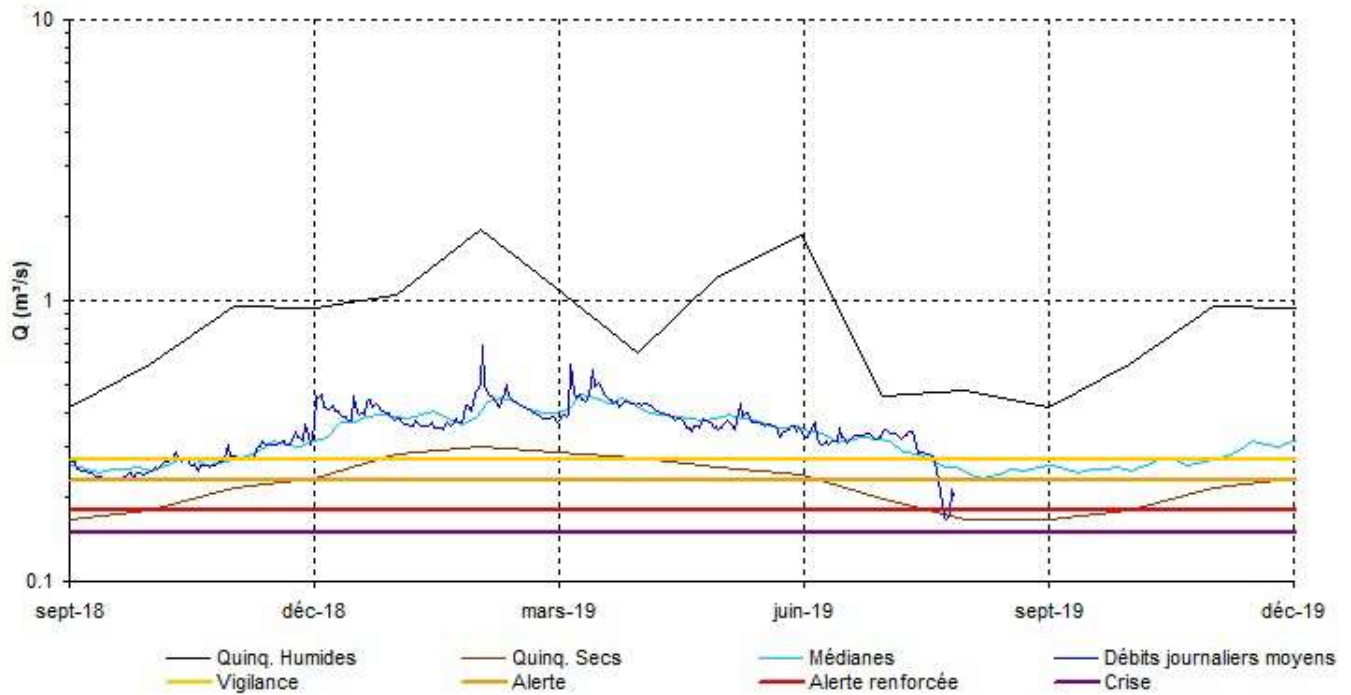
Le Loing à Episy

La sécheresse du mois passé a engendré une baisse constante des débits sur le Loing faisant passer Episy sous le seuil d'Alerte. Les orages ont fait remonter les niveaux. Cependant, la baisse semble s'amorcer de nouveau. La tendance restera à la baisse les prochains jours en raison du temps estival annoncé.



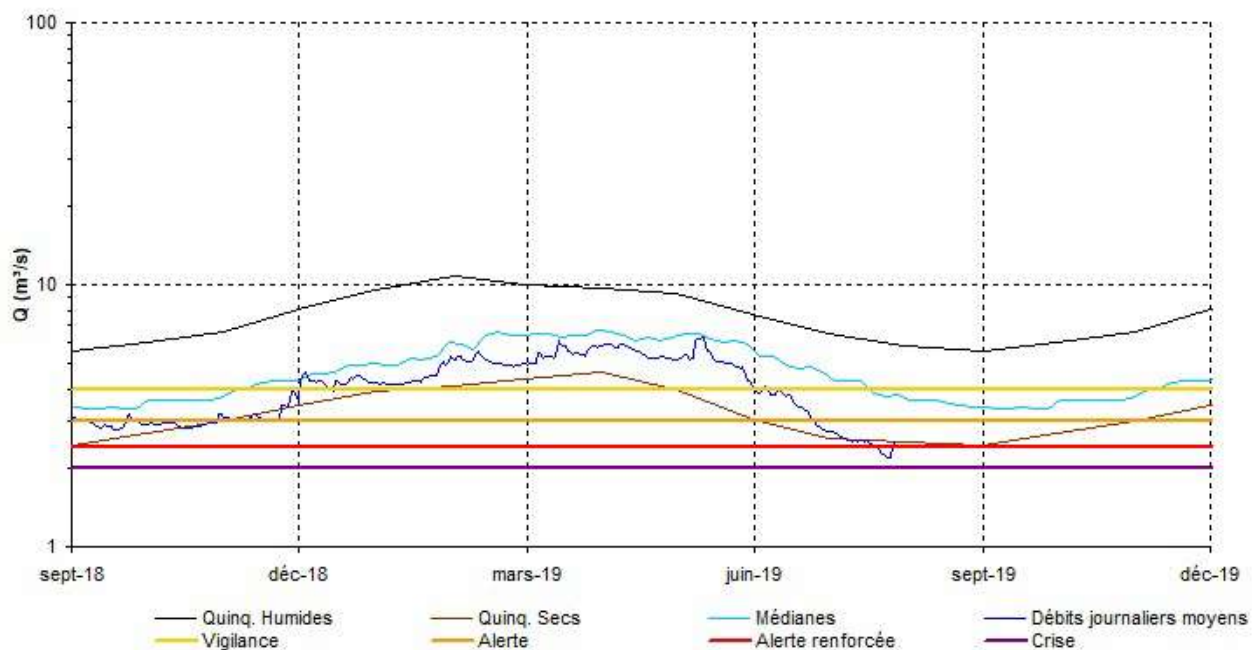
L'Orvanne à Diant

Les débits de l'Orvanne à Diant ont plongé en juillet directement sous le seuil d'alerte renforcée. Une accalmie temporaire suite aux orages a eu lieu ce week-end faisant repasser Diant dans sa zone d'alerte, mais les débits descendent à nouveau. La tendance est à la poursuite de cette baisse.



La Vanne à Pont-sur-Vanne

Depuis le mois de mai, les débits de la Vanne à Pont-sur-Vanne sont en constante baisse, allant jusqu'à franchir le seuil d'alerte renforcée. Malgré le répit occasionné par les orages du 26 et 27 juillet, faisant repasser la station de Pont-sur-Vanne dans la zone d'alerte, les débits sont de nouveaux à la baisse. Cette tendance se poursuivra car les prévisions météorologiques des prochains jours sont sèches.



Situation des nappes

Etat des piézomètres

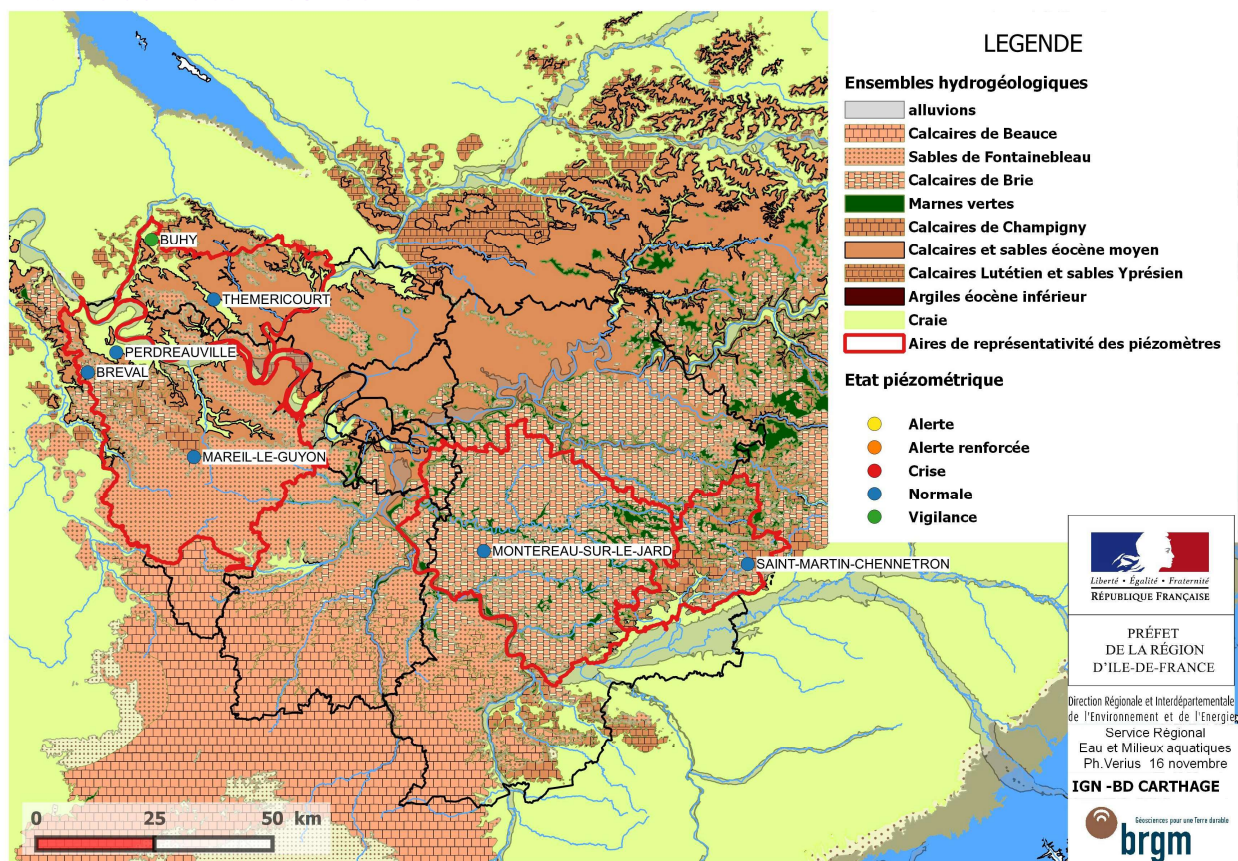
Tableau des tendances

Les nappes faisant l'objet du présent bulletin sont en phase normale de vidange.

Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse
Buhy (nappe de la craie du Vexin Français)	VIGILANCE
Mareil le Guyon (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE
Montereau-sur-le-Jard (nappe du Champigny en Brie)	NORMALE
Perdreauville (nappe de la craie du Mantois)	NORMALE
Saint Martin Chenetron (nappe du Champigny en Brie)	NORMALE
Théméricourt (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Bréval (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE

Carte de suivi de l'état piézométrique

Carte du bassin concerné



Etat des piézomètres

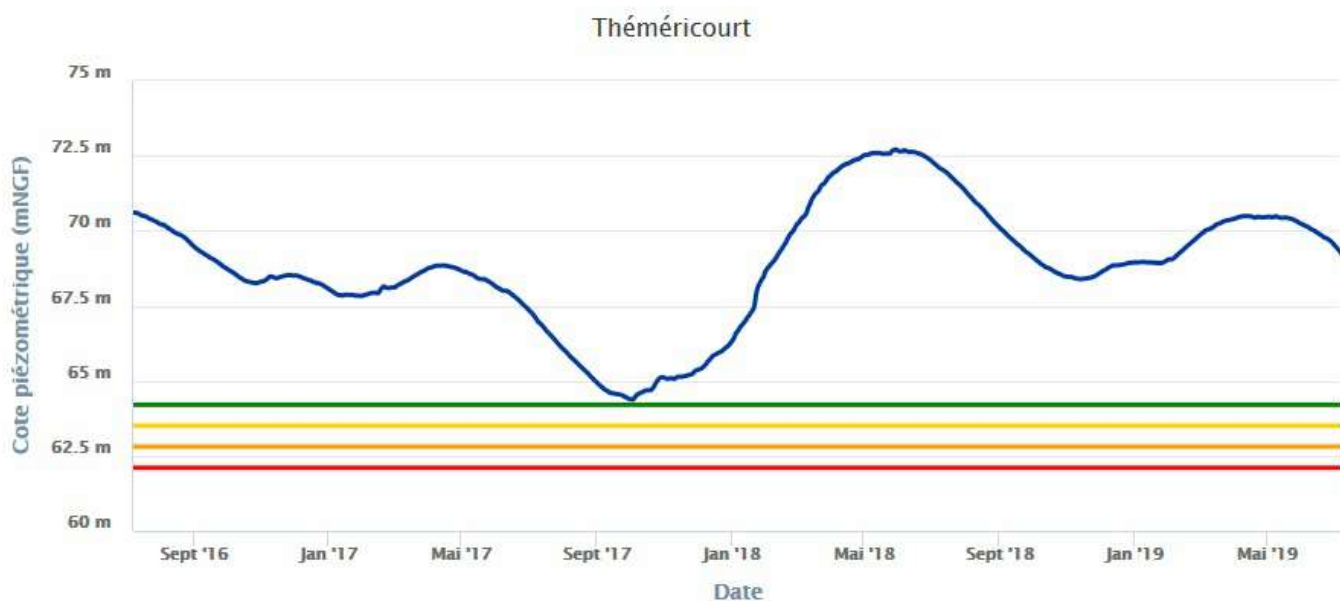
Nappe de la craie du Vexin Français

Buhy



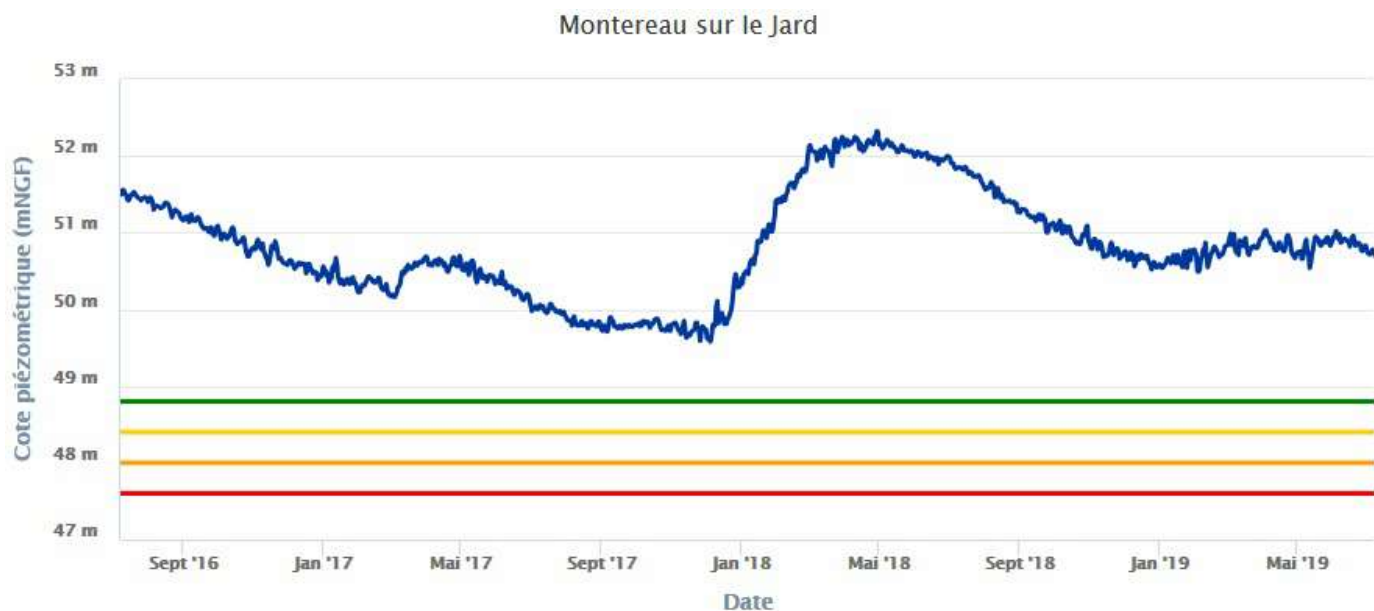
Remarque : un bug d'affichage du site internet ADES ne permet pas de mettre le graphique de Buhy qui passe sous son seuil de vigilance à jour.

Théméricourt

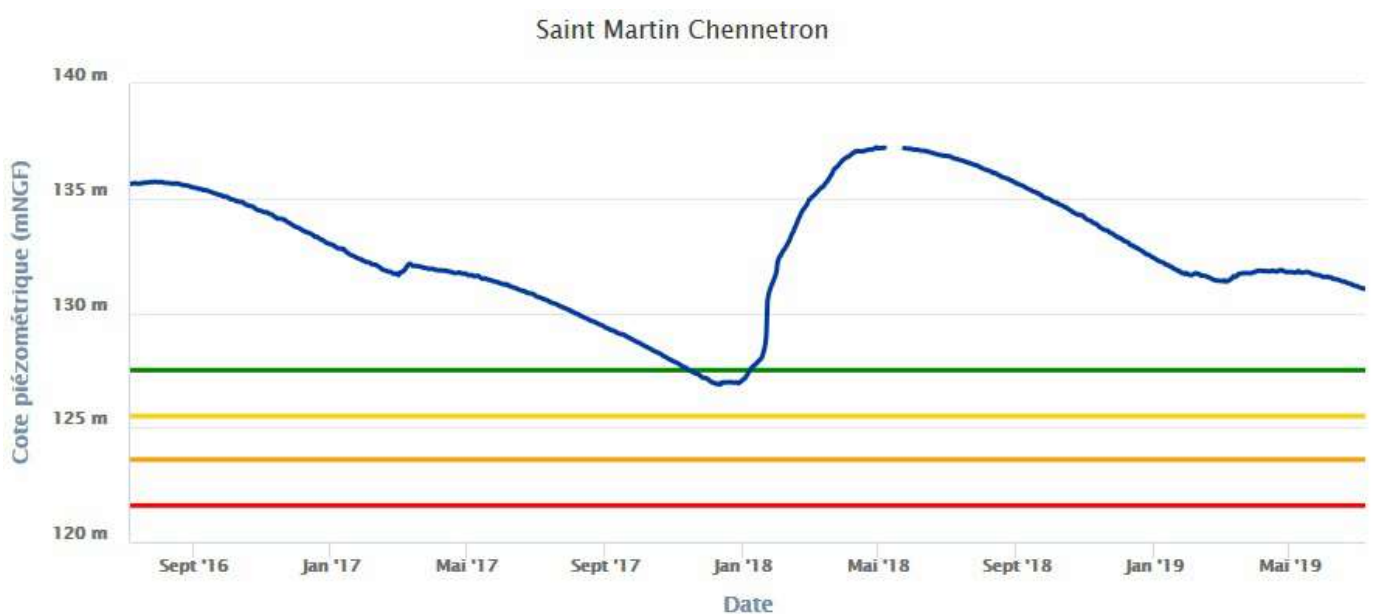


Nappe du Champigny en Brie

Montereau-sur-le-Jard

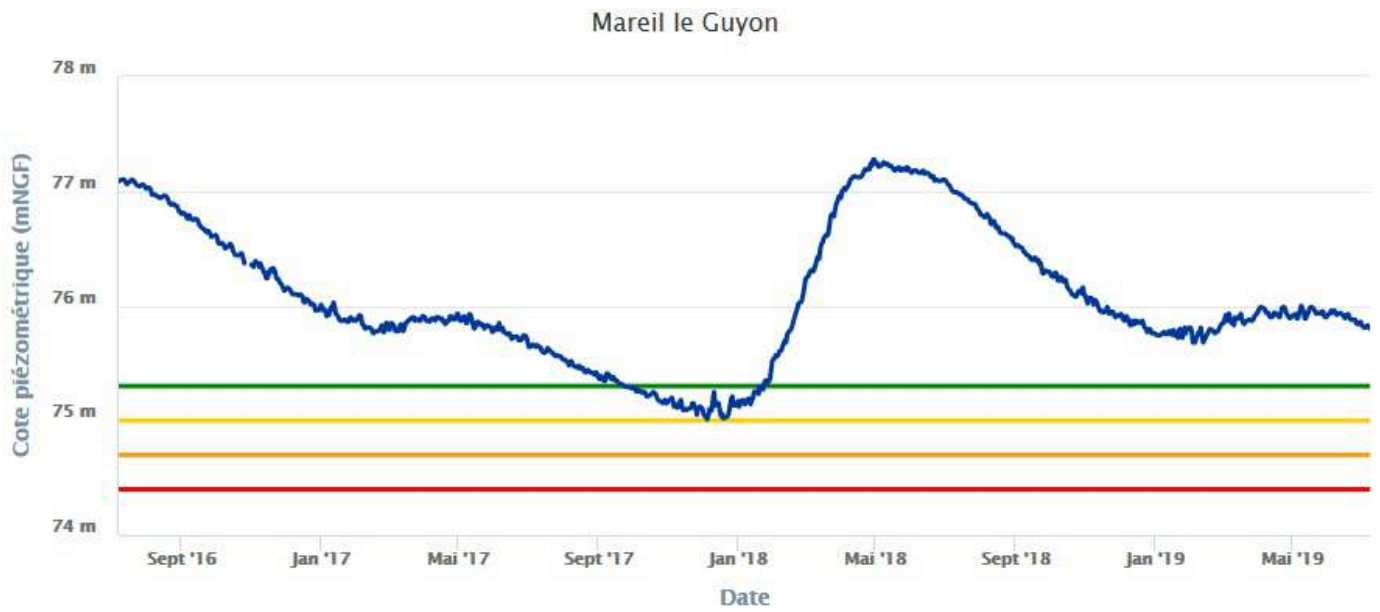


Saint Martin Chennetron



Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

Mareil le Guyon

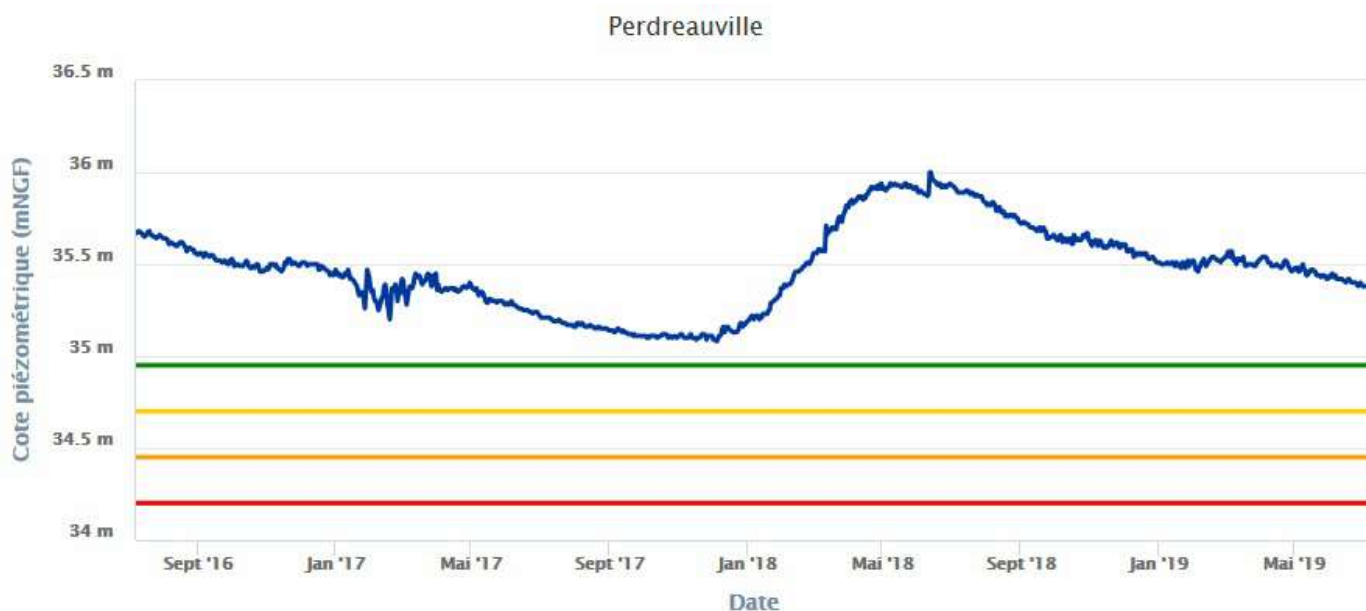


Bréval



Nappe de la craie du Mantois

Perdreauville



Liens utiles

L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne :

<http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Liens utiles

Contact

driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr



Prochain bulletin d'étiage le 13 août 2019